
Chambre des Députés. Proposition de loi tendant à la création, à l'Université de Paris, d'un enseignement de géologie appliquée.

Numéro d'inventaire : 1979.32202

Auteur(s) : Louis Marin

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Chambre des Députés

Imprimeur : Martinet, imprimeur de la Chambre des Députés

Date de création : 1920

Description : Feuillet sans attache.

Mesures : hauteur : 260 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Annexe au procès-verbal de la séance du 13 janvier 1920.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Génie civil, secteur de l'énergie

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 55

N° 192

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

DOUZIÈME LÉGISLATURE

2^e SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1920

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 janvier 1920.

PROPOSITION DE LOI

tendant à la création, à l'Université de Paris, d'un enseignement
de géologie appliquée,

(Renvoyée à la Commission des finances)

PRÉSENTÉE

PAR M. LOUIS MARIN,

Député.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Depuis de longues années, la Commission du budget a réclamé, de ceux qui président aux destinées de l'Instruction publique, un *plan général* de réorganisation de ce Département et, en particulier, de l'*enseignement supérieur*.

Suivant un tel plan mûrement établi, les transformations utiles auraient été ensuite, sans perdre de temps, mais *par étapes*, réalisées au fur et à mesure des *possibilités*.

Ce n'est pas aller à l'encontre de cette demande, si clairement fondée, que de proposer, dès aujourd'hui, — comme nous l'avons fait instamment déjà sous la précédente législature, — *une* de ces créations qui, d'une part, trouveront *certainement*, l'heure enfin venue, leur place *dans tout plan* général de réformes compréhensif des conditions